
Les cyclistes seraient prêts à payer leur parking

YVERDON Un sondage mené par l'association Pro Vélo révèle des besoins pour un parc surveillé.

EMMANUEL BARRAUD

Publié le 12 juillet 2006

Marre des vélos volés ou vandalisés? L'association Pro Vélo Yverdon, créée fin 2005 pour encourager et améliorer la pratique de la petite reine dans la Cité thermale, essaie de trouver des solutions. Elle s'est mise à l'écoute des utilisateurs actifs de la mobilité douce par le biais d'un questionnaire distribué début juin à la gare d'Yverdon, aux heures de passage des pendulaires.

Parmi les résultats de cette étude (lire encadré), certains, selon l'association, dénotent un besoin d'actions concrètes. Ainsi, avec 50% des sondés qui se sont fait voler leur vélo au moins une fois, l'idée d'un parking fermé et surveillé fait son chemin.

Appelé «vélostation», ce système est de plus en plus courant dans les villes de Suisse alémanique. «Quatre personnes sur neuf seraient prêtes à payer pour un parc surveillé, résume Jean-Marc Sutterlet, président de Pro Vélo. Et une sur deux achèterait une meilleure monture s'il y avait moins de risques de vol.» D'où l'espoir d'une participation des magasins de cycles de la place si une telle installation devait voir le jour près de la gare.

Lundi, deux membres de Pro Vélo ont rencontré la Municipalité d'Yverdon afin de lui présenter cette enquête. «La Ville a déjà engagé de gros montants et mis sur place une «Commission deux-roues» qui se penche sur ces problèmes», répond Jean-Daniel Carrard, municipal de la Police et des sports. «L'idée de vélostation avait été évoquée voici deux ans à la suite d'une visite à Chambéry, qui possède une installation de ce type. Mais il nous a semblé que le marché yverdonnois serait un peu court. En outre, à la gare, cela risquerait de poser des problèmes d'intégration architecturale», poursuit-il. A l'instar des autres demandes qui parviennent à la Ville, le dossier de Pro Vélo fera toutefois le tour des services communaux. En attendant, Jean-Daniel Carrard promet l'installation progressive de systèmes d'amarrage plus fiables, permettant de saisir le cadre des vélos, et non plus seulement une roue risquant fort de se trouver orpheline...

© Edipresse Publications SA, tous droits de reproduction et de diffusion réservés.

[Conditions générales](#) | [Contacts](#) | [Copyright](#) | [Charte](#)